

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION  
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 février à 14 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 09 février 2023

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

**TELETRANSMIS  
AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 - 251704599 - 2023\_02  
*27-2-2023-019-DE*

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : *08/03/2023*

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	X	X
Monsieur Mickaël VALLET		X
Madame Marie-Christine BUREAU		X
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON	X	
Monsieur Christophe SUEUR		X
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		X
Madame Anne BRACHET	X	
Monsieur Joël PAPINEAU <i>Ame Nave-Thérèse GRANDJEAN suppléant</i>	X	
Madame Claude BALLOTEAU		X
Monsieur Jean-Marie PETIT	X	
Madame Martine COUSIN	X	
Madame Clotilde DEGORGAS	X	
Monsieur Régis JOUSSON	X	
Monsieur Philippe LUTZ	X	

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	

Secrétaire de séance : *N. Jean-Marie PETIT*

OBJET : Projets et programmation de médiation du patrimoine : demande de subvention auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine

Considérant que le Syndicat mixte pour la restauration et l'animation du site de Brouage développe, depuis plusieurs années, une politique de valorisation culturelle des sites de Brouage et de Broue,

Considérant que les actions se poursuivront en 2023 dans le cadre d'une démarche de promotion, de sensibilisation au patrimoine mais aussi de développement culturel et touristique. Ainsi, la médiation et la valorisation des sites sera assurée par des animations à destination du public scolaire et des familles, des résidences de création et des expositions, de la reconstitution historique ainsi qu'une programmation de spectacles vivants riche et attractive pour tous les publics.

Considérant qu'à partir de 2023, le Syndicat mixte de Brouage mettra en place une nouvelle stratégie culturelle pour encadrer ses actions. Aussi, afin de donner sens et cohérence à la programmation, chaque action fera écho à l'une ou l'autre des thématiques ou valeurs connexes à l'histoire de Brouage. Les manifestations et animations seront ainsi comprises comme un ensemble de supports de médiation et de valorisation, articulées dans un objectif double : informer le public sur un ou plusieurs éléments liés à l'histoire du site et le faire réfléchir au lien entre ce qu'il voit ou expérimente et le contexte dans lequel il le fait.

Considérant qu'il est proposé de conquérir un nouveau public, totalement ignoré des sites patrimoniaux et culturels : la petite enfance. Ainsi, afin de palier à ce manque et d'approfondir ses actions en faveur de l'inclusion et de la démocratisation culturelle, le Syndicat mixte de Brouage proposera un ensemble d'animations spécialement conçues pour ce public, notamment en y consacrant un nouveau lieu particulièrement propice : le clos du figuier.

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-après :

<b>DEPENSES</b>		
<b>Nature des dépenses</b>		<b>Montant TTC</b>
<b>Programmation culturelle</b>	Manifestations (animations, spectacles des jeudis de Brouage, Journées Européennes du Patrimoine, animations pour les familles)	55 000 €
<b>Communication</b>	Conception et impression, insertions	15 000 €
<b>Masse salariale</b>	1 saisonniers à 80 % pour la tonnellerie	5 000 €
<b>Ateliers pédagogiques</b>	Prestation de médiation archéologique	5 000 €
<b>Aménagement du Clos</b>	Reprise du jardin France Québec (achat de plantes)	1 000 €
<b>Nettoyage des locaux</b>	Nettoyage des espaces d'exposition	19 000 €
<b>Expositions</b>	Résidence d'artiste dans le Clos de la HAV, expositions dans la tonnellerie, expositions dans la Tonnellerie	35 000 €
<b>Signalétique pour les monuments remarquables</b>	Signalétique d'interprétation pour les monuments de la Place Forte	30 000 €
<b>Acquisition de matériel pour la médiation destinée à la petite enfance</b>	Outils de médiation, matériel d'animation, albums jeunesse, revues spécialisées	10 500 €
<b>APMAC</b>	Location pour les Spectacles	3 000
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>178 500 €</b>
<b>RECETTES</b>		
<b>REGION NOUVELLE AQUITAINE</b>	Subvention au titre des « projets et programmations de médiation du patrimoine »	10 000 €
<b>DEPARTEMENT</b>	Subvention de fonctionnement	117 800 €
<b>SYNDICAT MIXTE</b>	Autofinancement	35 700 €
<b>Droits d'entrée</b>	Billetterie	15 000 €
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>178 500 €</b>

Après en avoir délibéré,

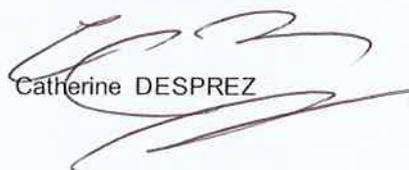
Le Comité syndical :

**DECIDE**

- d'approuver le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus, pour un montant total de 178 500 € TTC,
- de solliciter, pour mettre en œuvre cette opération, l'aide financière de la Région Nouvelle-Aquitaine, soit 10 000 €,
- de s'engager à réunir les financements nécessaires à l'exécution de l'opération et à en assurer la maîtrise d'ouvrage,
- d'autoriser la Présidente à solliciter lesdits financements auprès des différents partenaires et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Adopté *à l'unanimité*, ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte  
Et par délégation,

  
Catherine DESPREZ